Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Cible 14.4: D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques

Indicateur 14.4.1: Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable

Informations institutionnelles

Organisation(s):

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA)

Concepts et définitions

Définition:

L'indicateur Proportion de stocks de poissons marins se situant dans des niveaux biologiquement viables mesure la viabilité des pêcheries de capture marines du monde par leur abondance. Un stock de poissons dont l'abondance est égale ou supérieure au niveau qui peut produire le rendement maximal durable (RMD) est considéré comme biologiquement durable. En revanche, lorsque l'abondance tombe en dessous du niveau du RMD, le stock est considéré comme biologiquement non durable.

Le RMD est défini comme la plus grande quantité de prises qui peut être récoltée de façon continue à partir d'un stock dans des conditions environnementales constantes et actuelles (par exemple, l'habitat, les conditions de l'eau, la composition et les interactions des espèces, et tout ce qui pourrait affecter les taux de naissance, de croissance ou de mortalité du stock) sans affecter la productivité à long terme du stock. L'indicateur mesure la durabilité des ressources halieutiques sur la base d'un bon équilibre entre l'utilisation humaine et la conservation écologique.

Les points de référence basés sur le RMD sont le type de points de référence le plus communément utilisé dans la gestion des pêches aujourd'hui. Cela s'explique principalement par le fait que, pendant des décennies, les points de référence des modèles de production excédentaire ont le plus souvent été fixés sur la base du concept de RMD et qu'ils constituent les repères de base pour la durabilité des pêches fixés par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS, article 61(3)).

Concepts:

Un stock de poissons désigne un groupe d'individus d'une seule espèce ou parfois d'espèces combinées vivant dans une zone définie et dont les captures sont effectuées dans le cadre d'une pêche

. Une *liste de référence des stocks* devrait être établie par chaque pays et consiste en une liste de stocks sélectionnés selon les directives de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par rapport auxquels l'indicateur sera rapporté (Annexe 1). La liste de référence devrait inclure les stocks nationaux et partagés, mais pas les stocks chevauchants tels que définis ci-dessous.

Les stocks nationaux sont entièrement situés dans une ZEE et/ou des eaux territoriales.

Les stocks partagés sont répartis dans la ZEE et/ou les eaux territoriales de deux pays adjacents ou plus.

Les stocks chevauchants se déplacent à travers les frontières entre les eaux de la ZEE ou entre la ZEE et la haute mer (par exemple, les stocks de thon), et sont capturés par plusieurs pays.

Il est demandé aux pays de faire rapport sur les stocks énumérés dans sa liste de référence, y compris ceux qui sont surveillés par des *évaluations officielles des stocks* par une agence faisant autorité, selon un processus scientifique et en utilisant les meilleures données scientifiques disponibles. Ces évaluations pourraient être basées sur des méthodes classiques ou limitées aux données.

L'évaluation des stocks utilise des informations biologiques, des données de pêche telles que les statistiques de capture et l'effort de pêche, et des données d'enquêtes scientifiques pour estimer la dynamique de la population des stocks de poissons à des fins de gestion. Les méthodes d'évaluation des stocks comprennent les modèles biologiques dynamiques, les modèles structurés par âge, les méthodes basées sur la longueur et les modèles de recrutement des stocks

Justification:

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (UNFSA [UN, 1995]) et le Code de conduite pour une pêche responsable de l'organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) (FAO, 1995a) exigent tous le maintien ou la restauration des stocks de poissons à des niveaux capables de produire leur rendement maximal durable (RMD). Pour atteindre les objectifs de ces traités internationaux, les autorités de gestion des pêches doivent entreprendre une évaluation de l'état des stocks de poissons et élaborer des politiques et des stratégies de gestion efficaces. En tant qu'agence des Nations Unies ayant un mandat pour la pêche, la FAO s'efforce de fournir à la communauté internationale les meilleures informations sur l'état des ressources halieutiques marines.

Depuis 1974, la FAO a périodiquement évalué et rapporté l'état des ressources halieutiques marines en utilisant un large éventail de méthodes allant des modèles numériques aux approches pauvres en données. Les estimations mondiales et régionales de la FAO ont également été utilisées comme indicateur des OMD pour l'objectif 7 sur l'environnement au cours de la période 2000-2015. Cela a facilité son approbation en tant qu'indicateur de niveau I des ODD par le 2e GIAE-GDD en octobre 2015.

L'indicateur a une nature particulière par rapport aux indicateurs ODD plus conventionnels. L'indicateur estime la durabilité des stocks de poissons qui se déplacent souvent au-delà des frontières nationales. Cela a conduit l'indicateur à être initialement rapporté uniquement aux niveaux mondial et régional, les régions ne correspondant pas aux régions continentales des OMD ou des ODD, mais aux régions marines appelées "Zones de pêche majeures de la FAO".

Page: 1 of 9

Le Cadre mondial d'indicateurs des ODD est un mécanisme volontaire, mais les pays sont tenus de faire rapport si les données sont disponibles. En tant qu'agence gardienne, la FAO s'efforce de mettre en action l'accent mis par l'Agenda 2030'sur l'appropriation par les pays et l'incitation plus forte à prendre des mesures aux niveaux national, régional et mondial. La FAO a développé, depuis 2018, une approche par questionnaire pour permettre aux différents pays de rendre compte de la durabilité des stocks de poissons. Cette approche 1) fournit un cadre pour l'établissement de rapports significatifs au niveau des pays, qui complète mais ne modifie pas la méthodologie de base de l'indicateur 14.4.1 des ODD aux niveaux mondial/régional, et 2) fournit aux pays des méthodes simplifiées pour réaliser l'évaluation des stocks de poissons dans des contextes où les données sont limitées, en surmontant dans une certaine mesure les obstacles techniques que présentaient les méthodes traditionnelles. En effet, les rapports nationaux seront limités à l'évaluation des stocks qui se trouvent uniquement dans la ZEE d'un pays, et ne comprendront donc pas les stocks chevauchants, les espèces hautement migratoires ou les stocks dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ZJN). Par conséquent, les données nationales seules ne peuvent pas être agrégées de manière significative aux niveaux mondial/régional, mais elles peuvent être utilisées pour informer les progrès des pays sur la durabilité des stocks de poissons dans la ZEE. La FAO a développé une plateforme en ligne pour faciliter l'estimation et le rapport de l'indicateur par un pays'. La plateforme fournit un cours d'apprentissage en ligne qui aide les pays à comprendre l'indicateur, la méthodologie d'estimation et le processus de rapport, ainsi que certaines méthodes simples d'évaluation des stocks qui peuvent être utilisées pour estimer l'état des stocks lorsque seules des données limitées sont disponibles, afin de contribuer à remédier à l'insuffisance de capaci

En 2019, la FAO a commencé à envoyer un questionnaire aux pays pour recueillir des données nationales dans le but d'aider les pays dans le processus de déclaration.

Commentaires et limites :

L'indicateur mesure la durabilité des ressources halieutiques et constitue une mesure du résultat final de la cible 14.4. Son calcul nécessite les données et l'expertise technique nécessaires à l'évaluation des stocks. L'indicateur au niveau mondial est estimé par la FAO sur la base de la méthodologie développée dans les années 1980. Bien que des mises à jour régulières aient été effectuées pour incorporer les progrès techniques et les changements dans les principales espèces de poissons, certaines divergences entre les régions peuvent se produire dans la représentativité de la liste de référence dans les pêcheries pratiques. Toutefois, cela n'aura pas un impact important sur la fiabilité des tendances temporelles de l'indicateur'678.

Au niveau national, la composition des stocks dans la liste de référence des stocks et les critères de sélection utilisés pour développer la liste varieront entre les pays, rendant l'indicateur approprié pour vérifier les progrès des pays' eux-mêmes au fil du temps. Cependant, cela réduit la comparabilité des niveaux de durabilité entre les pays.

Méthodologie

Méthode de calcul:

La FAO rapporte actuellement les indicateurs mondiaux et régionaux calculés à partir de l'évaluation par la FAO'd'une liste sélectionnée de stocks de poissons dans le monde. La méthodologie est décrite dans le document technique de la FAO (FAO 2011).

La FAO développe la nouvelle approche pour les rapports nationaux depuis 2017, et a consulté les pays dans le cadre de trois ateliers de consultation d'experts dédiés : En novembre 2017, la FAO a organisé un atelier pour échanger des points de vue avec les praticiens nationaux sur les nouvelles méthodes analytiques proposées pour produire l'indicateur 14.4.1 au niveau des pays [1]. En février 2019, la FAO a organisé un atelier de consultation d'experts [2] sur l'élaboration des méthodes d'évaluation mondiale de l'état des stocks de poissons, avec des participants des pays et des organisations régionales de pêche. En octobre 2019, la FAO a organisé un atelier de renforcement des capacités sur l'évaluation de l'état des stocks et les méthodes d'estimation de l'indicateur 14.4.1 des ODD pour la région Asie-Pacifique, avec des participants de 17 pays Cependant, jusqu'à présent, très peu de pays ont commencé leur propre estimation et rapport de l'indicateur 14.4.1.

Global/Regional:

Des estimations mondiales et régionales de la durabilité des stocks ont été réalisées pour 584 stocks de poissons dans le monde depuis 1974, représentant 70% des débarquements mondiaux. Chaque stock est estimé en utilisant la méthodologie décrite dans le document technique de la FAO (FAO, 2011).

National

L'indicateur est calculé comme le nombre de stocks ayant un statut durable divisé par le nombre de stocks ayant un statut connu dans la liste de référence. Cette proportion est calculée sur la base du nombre de stocks, sans pondération ni par son volume de production ni par l'abondance du stock, c'est-à-dire que chaque stock de poissons est considéré comme ayant la même importance.

Il est demandé aux pays de rendre compte de l'état d'une liste de référence des stocks de poissons, qui devrait être déterminée en fonction de l'importance d'un stock spécifique dans une société, soit en termes de débarquements, de contribution économique à la société, ou de valeurs culturelles et traditionnelles, plutôt qu'en fonction de l'existence d'une évaluation du stock

- 1 Le rapport complet est accessible ici : $\underline{\text{http://www.fao.org/documents/card/en/c/I8714EN/}} \uparrow$
- 2 Le rapport complet est accessible ici : http://www.fao.org/3/ca4355en/ca4355en.pdf $\underline{\uparrow}$

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national:

Cet indicateur examine les stocks de poissons marins. Si un pays n'a pas de pêche de capture marine, l'indicateur n'est pas calculé pour ce pays. Dans ce cas, aucune imputation n'est effectuée pour obtenir des estimations. Pour les pays rapportant des données limitées sur les stocks de poissons marins, des données supplémentaires sont compilées à partir de groupes de travail scientifiques et sont révisées par des pairs et analysées sur la base des connaissances des experts de la FAO. Cependant, l'estimation de l'indicateur aux niveaux régional et mondial n'a pas été réalisée à partir de questionnaires nationaux, mais par la FAO grâce à une évaluation systématique d'une liste de référence sélectionnée au niveau mondial.

• Aux niveaux régional et mondial :

Pour assurer l'exhaustivité des informations régionales et mondiales sur les stocks, la FAO recueille des informations supplémentaires en plus de celles fournies par chaque pays, notamment en ce qui concerne les stocks de grands migrateurs et les stocks chevauchants. Pour les stocks partagés, la FAO peut

Page: 2 of 9

consulter les organismes régionaux de pêche (ORP), qui sont mandatés pour évaluer et gérer les stocks avec leurs parties contractantes, afin de recevoir des informations et des données et de procéder à une évaluation des stocks si nécessaire.

Agrégats régionaux :

Comme expliqué dans la section "Justification", les données nationales seules ne peuvent pas être agrégées de manière significative au niveau mondial/régional car les rapports nationaux seront limités à l'évaluation des stocks qui se trouvent uniquement dans la ZEE d'un pays'et n'incluront donc pas les stocks chevauchants, les espèces hautement migratoires ou les stocks dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ZJN). Par conséquent, les "agrégats régionaux" par zone de pêche principale de la FAO et la valeur de l'indicateur mondial sont calculés selon une approche spécifique, comme décrit dans le document technique de la FAO (FAO 2011).

Sources de divergences :

L'indicateur est estimé par la FAO sur la base de la méthodologie développée dans les années 1980. Bien que des mises à jour régulières aient été effectuées pour intégrer les progrès techniques et les changements dans les principales espèces de poissons, certaines divergences entre les régions peuvent se produire dans la représentativité de la liste de référence dans les pêcheries pratiques. Cependant, cela n'aura pas un grand impact sur la fiabilité des tendances temporelles de l'indicateur'.

Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

Dans chaque pays, les données disponibles pour chaque stock et le niveau d'expertise pour réaliser les différents types d'évaluations seront différents. Certains pays peuvent avoir des évaluations classiques déjà réalisées pour un grand nombre de leurs stocks, tandis que d'autres peuvent avoir très peu ou pas d'évaluations disponibles.

Pour certains pays, peu d'évaluations de stocks ont été réalisées. Pour aider ces pays et faciliter leur déclaration, la FAO a préparé du matériel et des outils en ligne, y compris une sélection de méthodes qui peuvent être utilisées pour évaluer l'état des stocks avec des méthodes à données limitées telles que les méthodes basées sur la longueur et les méthodes de capture uniquement. Les forces et les limites de ces méthodes sont discutées dans un cours d'apprentissage en ligne (leçon 4), et des mises en garde ont également été fournies pour éviter les mauvaises utilisations et faire preuve de prudence dans la pratique. En outre, des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour aider les pays à évaluer les stocks et à établir des rapports sur l'ODD 14.4.1.

Cours en ligne: https://elearning.fao.org/course/view.php?id=502

Assurance de la qualité :

Non disponible

Sources de données

Description:

Le point de référence basé sur le RMD est souvent établi par un processus formel d'évaluation des stocks. Les données utilisées pour l'évaluation des stocks peuvent provenir de nombreuses sources différentes, y compris des sources dépendantes et indépendantes de la pêche. Les données dépendantes de la pêche sont collectées à partir de la pêche elle-même, en utilisant des sources commerciales et récréatives par le biais de déclarations ou d'enquêtes par sondage en mer, sur les sites de débarquement ou au sein des communautés de pêcheurs. Les données provenant de ces sources sont généralement compilées dans des statistiques sur la pêche. Elles peuvent comprendre des informations sur les prélèvements de poissons dans la mer, qui peuvent inclure les débarquements et les rejets, et des informations sur la flotte telles que le nombre de bateaux, le nombre de remorques, le temps passé en mer.

Les données indépendantes de la pêche sont obtenues de manière non liée à une quelconque activité de pêche et sont généralement recueillies par des scientifiques par le biais d'enquêtes (souvent des croisières scientifiques) conçues pour échantillonner l'abondance et la biomasse des espèces sur de longues séries temporelles, et sur des saisons et des zones géographiques cohérentes. En général, les données indépendantes de la pêche recueillent des informations biologiques sur l'espèce (âge, longueur, poids, maturité, etc.), ainsi que des informations sur l'habitat et l'environnement (température, salinité, profondeur, etc.).

Trois catégories principales de données sont nécessaires pour l'évaluation des stocks, y compris les données sur les caractéristiques du cycle de vie et les séries chronologiques des prises et de l'effort de pêche *l'abondance du stock* est souvent inconnue et l'abondance relative ou les indices sont souvent utilisés pour refléter les changements historiques de la taille de la population. Ces données peuvent provenir d'enquêtes indépendantes de la pêche, par exemple d'un échantillonnage acoustique ou au chalut, ou d'estimations dépendantes de la pêche utilisant les données de capture et d'effort. Les paramètres du cycle biologique fournissent des informations sur la croissance individuelle et la productivité du stock, par exemple la taille du poisson, l'âge, les taux de reproduction et la mortalité naturelle. *La capture* est la quantité de poissons prélevés d'un stock par tous les types de pêche.

Global/Régional:

En raison des exigences élevées en matière de données des méthodes classiques d'évaluation des stocks, seul un nombre limité de stocks de poissons a été évalué. Ces espèces représentent 17–25 pour cent des prises mondiales (Branch et al., 2011), et la plupart sont capturées par les pêcheries des pays développés. Pour équilibrer la représentativité mondiale des résultats de l'évaluation et l'objectif d'utiliser les meilleures informations disponibles, la FAO utilise un large éventail de données et de méthodes pour étendre son évaluation aux stocks de poissons qui représentent la majorité (70-80 pour cent) des prises mondiales (FAO, 2005).

National:

Pour la déclaration des pays, un questionnaire a été envoyé à tous les États membres de la FAO ayant des frontières maritimes en 2019, et sera renvoyé en 2020, 2021, puis tous les deux ans. Pour la liste complète des questions utilisées pour renseigner cet indicateur, veuillez vous référer à l'annexe 2.

Collection process:

Global/regional:

Page: 3 of 9

Les stocks de poissons que l'organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) surveille depuis 1974 représentent un large éventail de données disponibles, allant des stocks riches en données et formellement évalués à ceux qui ne disposent que de très peu d'informations, à l'exception des statistiques de capture par grande zone de pêche de la FAO, et à ceux qui ne font l'objet d'aucune évaluation de stock. Afin d'utiliser les meilleures données et informations disponibles et de maintenir la cohérence entre les stocks et les évaluateurs, une procédure a été définie pour identifier les informations sur l'état des stocks (FAO 2011).

National:

FAO collecte des données nationales par le biais d'un questionnaire envoyé au Point Focal Principal (PFP) de chaque pays. Le PFP organise un dispositif institutionnel qui identifie les autorités compétentes pour établir une liste de référence des stocks et remplit le questionnaire. Les informations ou les données recueillies par le biais du questionnaire auprès d'un pays ne serviront initialement qu'à informer les progrès de chaque pays. En fonction de l'évolution et de la poursuite de la normalisation des rapports nationaux au cours des 3 à 5 prochaines années, les données nationales pourront être utilisées pour alimenter les estimations mondiales/régionales.

Disponibilité des données

Description:

L'indicateur dispose de données mondiales de 1974 à 2017. La ventilation régionale se fait par grande zone de pêche de la FAO. Les indicateurs régionaux et mondiaux ont été calculés sur la base de la liste de référence des stocks de poissons établie par la FAO en 1974.

Mondial/régional : l'indicateur comporte des données mondiales et régionales de 1974 à 2017. La ventilation régionale se fait par grande zone de pêche de la FAO. Les pays ne sont pas directement impliqués dans le calcul de l'indicateur au niveau mondial/régional.

National : le questionnaire au niveau national a été envoyé pour la première fois en novembre 2019 ; la FAO identifie 165 pays ayant une frontière maritime, et trois pays ayant une frontière avec la mer Caspienne, comme étant éligibles, en principe, à la déclaration. À la suite du premier appel à questionnaire, quatre-vingt-dix-sept pays ont exprimé leur intérêt pour l'indicateur (57 %), dont 81 ont répondu par des questionnaires remplis, 11 pays ont déclaré ne pas pouvoir faire de rapport par manque de données ou de temps, un a répondu avec quelques données sur les captures, et trois pays ont déclaré leur indicateur séparément.

Série chronologique :

De 1974 à 2017

Niveau mondial/régional : de 1974 à 2018.

Niveau national: Pas encore disponible (premier questionnaire expédié en novembre 2019).

Désagrégation:

Par grandes zones de pêche marine de la FAO à des fins statistiques [3].

D'un point de vue taxonomique, la FAO publie l'indicateur séparément pour les stocks chevauchants (principalement le thon et les thonidés)

 $3 \hspace{0.1cm} \underline{\text{http://www.fao.org/cwp-on-fishery-statistics/handbook/general-concepts/fishing-areas-for-statistical-purposes/en/} \\ 1 \hspace{0.1cm} \underline{\text{http://www.fao.org/cwp-on-fishery-statistics/handbook/general-concepts/fishing-areas-for-statistical-purposes/en/} \\ 2 \hspace{0.1cm} \underline{\text{http://www.fao.org/cwp-on-fishery-statistics/handbook/general-concepts/fishing-areas-for-statistical-purposes/en/} \\ 3 \hspace{0.1cm} \underline{\text{http://www.fao.org/cwp-on-fishery-statistics/handbook/general-concepts/fishing-areas-for-statistical-purposes/en/} \\ 4 \hspace{0.1cm} \underline{\text{http://www.fao.org/cwp-on-fishery-statistics/handbook/general-concepts/fishing-areas-for-statistics/handbook/general-concepts/fishing-areas-for-statistics/handbook/general-concepts/$

Calendrier

Collecte des données :

Mondial/régional: tous les 2 ans (c'est-à-dire 2013, 2015, 2017, 2019, etc.)

National: Rapports tous les 2 ans (c'est-à-dire 2019, 2021, 2023, 2025, etc.)

Fournisseurs de données

L'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) fournit des données mondiales et régionales. Les données au niveau national sont généralement communiquées par l'Office national des statistiques ou le ministère de la pêche et/ou de l'agriculture.

Compilateurs de données

FAO

Références

URL:

Page: 4 of 9

ODD 14.4.1:

http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/1441/en/

Cours eLearning: https://elearning.fao.org/course/view.php?id=502

References:

Branch, T.A., Jensen, O.P., Ricard, D., Ye, Y. & Hilborn, R. (2011) Contrasting global trends in marine fishery status obtained from catches and from stock assessments. *Conservation Biology*, 25: 777–783. doi: 10.1111/j.1523-1739.2011.01687.x.

FAO (1995) Code de conduite pour une pêche responsable. 41 pp.

FAO (2005) Examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales. Document technique sur les pêches de la FAO n° 457. Rome. 235 pp

FAO (2011) Examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales. Document technique de la FAO 569 : http://www.fao.org/docrep/015/i2389e/i2389e00.htm.

ONU (1995) Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs. 40 pp.

Annexe 1

Directives pour l'établissement d'une liste de référence des stocks

La liste de référence compile une liste de stocks de poissons basée sur les données de la zone considérée, c'est-à-dire la ZEE et/ou les eaux territoriales d'un pays'et/ou éventuellement la zone de compétence d'une organisation régionale de gestion des pêches. Cette liste de stocks de poissons inclura idéalement les unités d'évaluation ou les unités de gestion existantes, et aussi éventuellement d'autres stocks de poissons non évalués qui sont pêchés dans un pays donné. La liste exclura les stocks chevauchant en haute mer, principalement les thons et les espèces apparentées.

Cette liste devrait:

- représenter au moins 60% (un pourcentage plus élevé est préférable si possible) du total national des captures débarquées et/ou déclarées (total en tonnes, à l'exclusion des débarquements des stocks chevauchants). Des informations doivent être fournies sur tous les stocks qui contribuent à ces 60% (ou plus) des débarquements, que leur statut soit connu ou non. Les stocks doivent être saisis de gauche à droite sur la feuille de calcul, dans l'ordre du plus grand au plus petit débarquement total pour chaque stock, en tonnes. Les espèces ayant plusieurs stocks différents doivent être saisies en tant que stocks distincts.
- 2. Contient des stocks d'importance majeure en termes de capture, de rôle dans l'écosystème, de valeur économique et de considérations sociales et culturelles. Si possible, la liste doit représenter les stocks de chacune de ces catégories pour un pays donné. Par exemple, il faut veiller à inclure les stocks de poissons qui sont importants pour les pêches à petite échelle ainsi que pour les pêches industrielles à grande échelle. La prise en compte de ces différentes catégories variera selon les pays.
- 3. Rester inchangé (c'est-à-dire pendant au moins 5 ans) pour mieux refléter les changements dans l'état des stocks au niveau national et minimiser l'effet de la modification de la liste de référence des stocks (c'est-à-dire l'ajout, la suppression, la fusion de stocks) dans l'indicateur des ODD. Cela permettra d'assurer la cohérence du calcul de l'indicateur et de mieux refléter la durabilité des stocks de poissons au fil du temps.
- Annexe 2

Liste complète des questions posées aux pays pour renseigner l'indicateur. Les cellules roses sont obligatoires, les cellules blanches sont facultatives.

1. LISTE DE RÉFÉRENCE DES STOCKS DE POISSONS & STATUT						
1.1 Nom du stock						
1.2 Répartition juridictionnelle de l'action	National					
(Veuillez taper "X" dans la case correspondante)	Partagé entre les nations					
1.3 Pour les stocks partagés uniquement, veuillez énumérer les pays exploitants						
1.4 Veuillez indiquer si le stock est évalué (Oui) ou non évalué (Non)						
1.5 Méthode d'évaluation	Si "Oui" évalué, veuillez indiquer quelle approche a été utilisée : (1) Classique ; (2) Limitée aux donnée (3) Non spécifiée					
1.5 Factione a cyalilation	Si "Non" veuillez indiquer les meilleures connaissances disponibles utilisées pour définir l'état du stock (par ex. tendances des taux de capture ou indice d'abondance).					

Page: 5 of 9

1.6 État actuel du stock	Indiquez si le stock est biologiquement viable (Oui ou Non)						
	Année d'évaluation						
	Indiquer les références de la source de l'évaluation officielle du stock ou d'autres informations, y compris les liens vers les documents en ligne lorsqu'ils sont disponibles.						
	Débarquements (en tonnes)						
1.7 Débarquements totaux pou l'ensemble du stock	Année de référence						
	Proportion du total des débarquements par rapport au total des débarquements nationaux (à l'exclusion des débarquements des stocks chevauchants) (en pourcentage)						
2.1 INFORMATIONS INDIVIDUELLES SUR LES STOCKS							
2.1.1 Nom du stock	Nom de l'action individuelle.						
2.1.2 Nom scientifique	Nom scientifique de l'espèce, de préférence selon la liste ASFIS des espèces à des fins de statistiques de pêche.						
2.1.3 Nom commun	Nom commun de l'espèce en anglais (si disponible)						
2.10 Tom commun	Nom commun de l'espèce dans la langue locale (en citer plusieurs si nécessaire.						
2.1.4 Zone de pêche principale de la FAO/ avec	Indiquez le code de la principale zone de pêche de la FAO.						
les sous-niveaux le cas échéant.	Indiquez le code des sous-niveaux de la zone, le cas échéant.						
2.1.5 Le stock est considéré	Unité d'évaluation (pour les stocks dont l'évaluation officielle est disponible)						
comme (possibilité de sélectionner plusieurs réponses, mettre "X" dans la ou les cellules	Unité de gestion (Unité utilisée pour mettre en œuvre des mesures de gestion basées ou non sur une évaluation de stock)						
correspondantes).	Autre unité (cà-d., Espèce x Zone) (si aucune des unités ci-dessus)						
2.1.8 Agence de gestion/organisme consultatif	Agence de gestion ou organe consultatif responsable de l'évaluation (si unité d'évaluation) ou de la gestion (si unité de gestion).						
2.2 INFORMATIONS D'ÉVAL	UATION						
2.2.1 Statut de l'évaluation (Oui, Non)	Indiquez si le stock est évalué (Oui) ou non évalué (Non)						
2.2.2 Surexploité (Oui, Non, Inconnu). Remarque : si le stock est surexploité, il n'est pas biologiquement viable (veuillez ré NON à la question de la ligne 15, section 1). Dans la mesure du possible, étayez votre réponse avec les in de la section 2.3 (par exemple, la biomasse actuelle est inférieure au point de référence de la biomasse cité.							

<u> </u>		<u> </u>						
2.2.3 Surpêche (Oui, Non, Inconnu)		L'évaluation officielle du stock conclut à la "Surpêche" en ce qui concerne les points de référence de la mortalité par pêche (Oui, Non, Inconnu). Note : voir le cours d'apprentissage en ligne sur la façon de relier les points de référence de la mortalité par pêche à la durabilité biologique.						
2.2.4 Méthode d'évaluation/logiciel		9528]S'il existe une évaluation officielle du stock, veuillez indiquer la méthode ou le logiciel utilisé. Par exemple : synthèse du stock ; ASPIC, MULTIFAN-CL ; VIT, tendances des CPUE, tendances des captures, tendances des tailles/longueurs, aucune, autres						
2.2.5 Disponi l'évaluation (9905]L'évaluation est disponible publiquement (Oui ou Non)						
2.2.6 Références des sources		Liste des références des sources utilisées pour collecter les informations, y compris les liens vers les documents en ligne lorsqu'ils sont disponibles.						
2.2.7 Fiabilité (L/M/H)		Élevée (H) – L'évaluation formelle des stocks aux niveaux régional, national ou local constitue la base de la classification de l'état des stocks ;						
		Moyen (M) – Les données/informations grises et l'analyse des tendances des captures constituent la base de la classification de l'état du stock ;						
		Faible (L) – Les données/informations noires et l'évaluation qualitative (par exemple, le jugement d'experts) ont été utilisées pour la classification de l'état du stock ;						
2.3 DONNÉES D'ENTRÉE								
Disponibilité des données (Oui, Non)		Données d'entrée nécessaires pour l'évaluation du stock						
	Biomasse actuelle.	Biomasse ou abondance la plus récente en tonnes (NA si non disponible).						
2.3.1	Biomasse du stock vierge/principal (B0)	Valeur du point de référence de la biomasse ou de l'abondance cible en tonnes (c'est-à-dire la biomasse du stock vierge)						
Abundance	Type de point de référence cible	Type de biomasse ou de point de référence d'abondance utilisé (par exemple 0,4B0 ; BMSY, etc.)						
	Année de référence	Dernière année des données d'entrée utilisées dans l'évaluation (c'est-à-dire l'année de la biomasse actuelle)						
	F actuel	Mortalité par pêche (F) ou taux d'exploitation (U) les plus récents.						
2.3.2	Point de référence F	Valeur du point de référence de la mortalité par pêche						
Mortalité par pêche	Type de point de référence	Type de point de référence de la mortalité par pêche utilisé (par ex. FMSY, F01, etc.)						
	Année de référence	Dernière année des données d'entrée utilisées dans l'évaluation (c'est-à-dire l'année du F actuel)						
	 	 						

2.3.3 CPUE	CPUE actuelles	Valeur actuelle des captures par unité d'effort
	Unités de CPUE	Unité (par exemple kg/piège), au cas où les PUE ne seraient pas normalisées.
	Année de la PUE actuelle.	Année de la CPUE actuelle
	Capture actuelle	Valeur actuelle des captures (en tonnes)
2.3.4 Catches	Année de référence	Année de la capture actuelle
	Capture moyenne Max	Valeur de la capture maximale dans la série chronologique (en tonnes) (après un lissage sur 5 ans)

3. SUPPORT DES SÉRIES TEMPORELLES

Les séries chronologiques sont facultatives mais il est recommandé de les déclarer par stock pour toutes les années disponibles.

ID du stock	Year	Débarquements (en tonnes)	Captures (en tonnes)	Abundance		СРИЕ		Exploitation rate		Fishing Effort	
de poisson	rear			Obs_measure	Unit	Obs_measure	Unit	Obs_measure	Unit	Obs_measure	Unit

METADONNÉES

- 1. La liste de référence des stocks représente au moins 60% du total actuel des statistiques nationales de captures débarquées et/ou déclarées ?
- 1a. Si vous avez répondu "Non", veuillez spécifier
- 2. La liste de référence des stocks contient tous les stocks d'importance majeure en termes de capture, de rôle dans l'écosystème, de valeur économique et de considérations sociales/culturelles
- 3. Veuillez indiquer la fréquence de l'évaluation du stock
- 3a. Si vous avez répondu "Autre", veuillez préciser
- $2. \ Si \ l'indicateur \ 14.4.1 \ des \ ODD \ est \ rapport\'e \ dans \ le \ portail \ national \ des \ ODD, \ la \ base \ de \ donn\'ees \ ou \ autre, \ veuillez \ indiquer \ l'adresse$

- 2a. Veuillez fournir des adresses supplémentaires si disponibles
- 4. Toute information supplémentaire :

Indicateurs connexes

Indicateur 14.7.1 : Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays.

Page: 9 of 9